## 11 Exposition Photographique Apr Contemporaine: Laurent MILLET «L'Astrophile »

Publié par Eric SIMON - Catégories : #Expo Photographie Contemporaine



© Photo Éric Simon

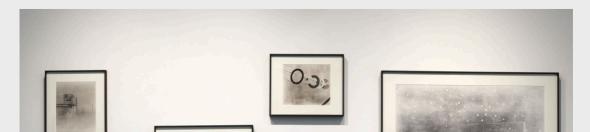
## Du 17 mars au 14 avril 2018

La dérive de **Laurent Millet** dans l'imaginaire scientifique et ses corolaires se poursuit. Au bord d'espaces déserts, à la limite de là où le vide attire à lui tout ce que l'homme peut bien faire pour tenter d'exister, un personnage et des installations aux apparences incertaines nous font face. Des bribes d'architectures, d'observatoires, d'appareils de mesure, campent un théâtre énigmatique.

Les machines célibataires se disputent l'espace avec l'interprète humain dans une rencontre dont la photographie assure en même temps les conditions et la finalité.

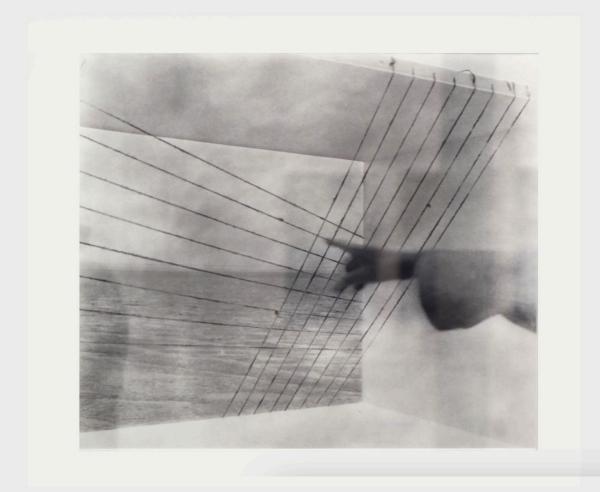
Les objets déconstruisent l'espace, alimentent la distance, et contribuent à construire un paysage unique, à la fois théâtralisé et réel grâce au miracle photographique. Une sorte de mélodie s'élabore devant ces arrières plans dont parle Rilke : « C'est au loin, dans des arrières plans éclatants, qu'ont lieu nos épanouissements.

C'est là que sont mouvements et volonté. C'est là que se situent les histoires dont nous sommes les titres obscurs. C'est là qu'ont lieu nos accords, nos adieux, consolations et deuil. C'est là que nous sommes, alors qu'au premier plan nous allons et venons.»

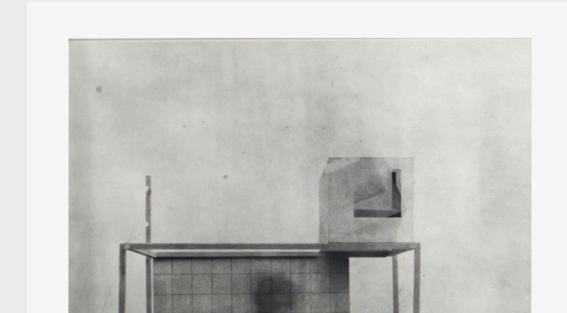




Vue de l'exposition "L'Astrophile", 2017 de Laurent MILLET - Courtesy La Galerie Particulière © Photo Éric Simon

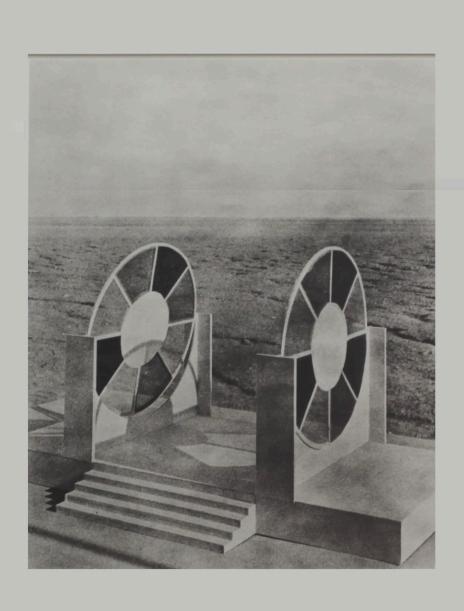


"L'Astrophile #11", 2017 de Laurent MILLET - Courtesy La Galerie Particulière © Photo Éric Simon





"L'Astrophile #02", 2017 de Laurent MILLET - Courtesy La Galerie Particulière © Photo Éric Simon



"L'Astrophile #07", 2017 de Laurent MILLET - Courtesy La Galerie Particulière © Photo Éric Simon



"Cyanomètre #4, #5, #6, #7, #8, #9....", 2017 de Laurent MILLET - Courtesy La Galerie Particulière © Photo Éric Simon

## Cyanomètre

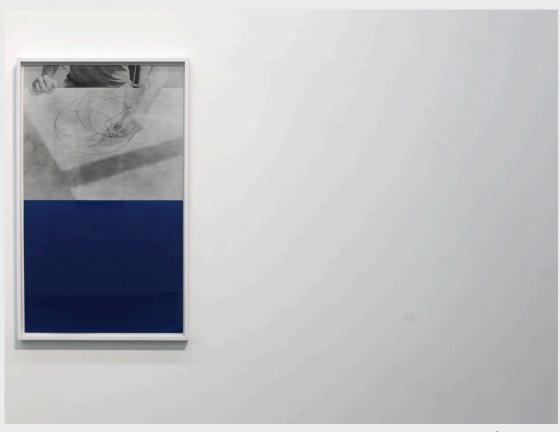
Inspiré d'un instrument inventé par Saussure au 18e siècle afin de mesurer le bleu du ciel, cette nouvelle variante associe à cet instrument ancien la chimie photographique.

Le bleu encré utilisé par Saussure est remplacé par le bleu du cyanotype, dont les conditions d'apparition sont liées à la lumière dont il se propose de mesurer par ailleurs la couleur et l'intensité. Une autre image est aussi présente sur la même feuille de papier, une impression numérique noir et blanc montrant l'élaboration d'un dessin d'ellipses.

Celles-ci viennent rappeler de façon distancée le rapport aux astres et aux représentations de la courbe de leurs déplacements. Le nuancier constitue un ensemble cohérent, même si les images qui le constituent peuvent être considérées de façon autonome.



"Cyanomètre #4, #5, #6, #7, #8, #9....", 2017 de Laurent MILLET - Courtesy La Galerie Particulière © Photo Éric Simon



"Cyanomètre #13", 2017 de Laurent MILLET - Courtesy La Galerie Particulière © Photo Éric Simon

Photographe et plasticien, **Laurent Millet** compose les chapitres d'une encyclopédie imaginaire, peuplée d'objets qu'il construit puis photographie dans des décors naturels ou dans son atelier. Ses assemblages sont des hybrides d'objets traditionnels, scientifiques, architecturaux, ou d'œuvres d'artistes dont il affectionne le travail. Chacune de ces constructions est l'occasion de questionner le statut de l'image : son histoire, sa place, les phénomènes physiques qui s'y rattachent et ses modes d'apparition.

Laurent Millet est né en 1968. Il vit et travaille à La Rochelle et enseigne à l'école supérieure des beaux-arts d'Angers.

Il a reçu le prestigieux prix Niépce en 2015, qui a récompensé l'ensemble de son travail, ainsi que le prix Nadar, qui a couronné le catalogue édité à l'occasion de son exposition monographique au musée des beaux-arts d'Angers, "Enfantillages Pittoresques", paru aux éditions Filigranes.

## La Galerie Particulière

16, rue du Perche Fr - 75003 Paris

www.lagalerieparticuliere.com

Jours et Horaires d'ouverture : Du mardi au samedi de 11h à 19h.